

Au Fil De Leuze

L'INFO DE VOTRE COMMUNE

34 JANVIER-MARS 2024

WWW.LEUZE-EN-HAINAUT.BE

ÉLECTIONS 2024

+ ON VOUS EXPLIQUE TOUT < P. 4-7

+ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC < P. 9
RÉSERVEZ VIA UNE PLATEFORME EN LIGNE

+ IMMONDICES < P. 11-14
CALENDRIER DES RAMASSAGES ET PAV

+ TOUTES LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE COMMUNE



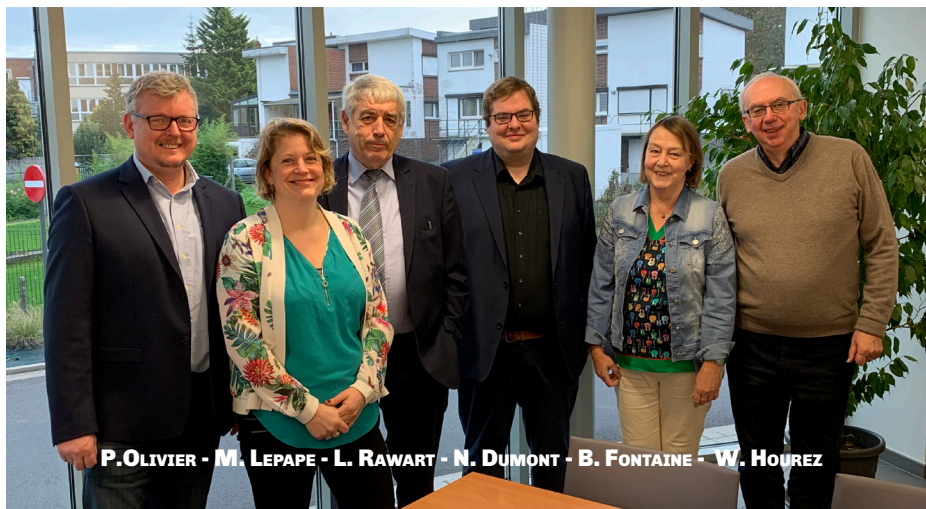
CHÈRES CONCITOYENNES,
CHERS CONCITOYENS,

Nous avons entamé cette année avec méfiance vu l'annonce de la présence de PFAS dans le château d'eau de Chièvres qui alimente les villages de Blicquy, Chapelle-à-Oie et Tourpes. En juin 2023, la SWDE signalait avoir investi dans 2 unités de filtre à charbon pour à présent répondre aux exigences en matière de teneur en PFAS. Mais les années précédentes, autorités communales et citoyens sont restés dans l'ignorance et ont continué de boire de l'eau du robinet. Le Gouvernement wallon a donc chargé l'ISSEP de la mise en place d'une campagne d'analyses des PFAS dans le sang des personnes habitant les zones où un dépassement de la norme a été constaté dans l'eau de distribution. Ces « prises de sang » se feront à la maison de village de Tourpes et devraient démarrer le 9 janvier ainsi qu'en ont été avertis les habitants des 3 villages précités.

En 2023, la Covid ayant perdu de sa vigueur, les rues de la Tourette et du Bois ont été rénovées et la Collégiale a été réhabilitée. En 2024, débiteront le 5 février les travaux relatifs à la réhabilitation de la première phase de l'Avenue des Héros leuzois, ce qui nécessitera la remise à double sens de la rue du Vieux-Pont pour permettre l'accès à la N7. VOO déploiera aussi sur notre commune jusqu'en 2025 une infrastructure internet fixe « à très haut niveau » qui renforcera l'économie locale et accroîtra notre qualité de vie.

J'en termine en adressant à chacun et à chacune d'entre vous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2024.

AU NOM DU COLLÈGE
LUCIEN RAWART, BOURGMESTRE



1 DOSSIER	
Année électorale 2024	4-7
2 CULTURE	
Carnaval des enfants et expositions	8
3 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Faites votre demande en quelques clics	9
4 PROPRETÉ PUBLIQUE	
Campagnes BE WAPP	10
5 TOURNÉES DE RAMASSAGE DES IMMONDICES	
Calendrier et PAV	11-14
6 PLAN DE COHÉSION SOCIALE	
Programme des activités	15
7 HOME HENRI DESTREBECQ	
Quand nos aînés deviennent acteurs	16
8 ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE	
Stages des vacances de printemps	17
9 BRÈVES	
Toutes les infos pratiques de votre commune	19-21
10 LE MOT DU POLITIQUE	22-23

2024, ANNÉE ÉLECTORALE



L'année politique 2024 s'annonce chargée et décisive. À l'horizon se profilent deux événements majeurs, les élections du 9 juin et du 13 octobre. Dans cette année charnière, où les débats politiques occuperont le devant de la scène, vous serez invité à venir voter pour plusieurs niveaux de pouvoir afin de définir le visage politique belge et européen. Afin de mieux vous préparer à ces échéances à venir, voici toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin.

Les dates à retenir

- 9 juin : élections du Parlement européen, de la Chambre des Représentants et des Parlements de Région et de Communauté.
- 13 octobre : élections communales et provinciales.

Qui doit voter?

Chaque citoyen majeur sera convoqué par courrier à se présenter dans un bureau de vote pour élire ses représentants. Le jour du vote, vous devrez vous présenter avec ladite convocation ainsi que votre carte d'identité. Pour rappel, le vote en Belgique est

2024, ANNÉE ÉLECTORALE



obligatoire. Sauf pour motifs impérieux, celui qui ne se présenterait pas s'expose à des poursuites judiciaires.

Comment voter valablement ?

Après avoir choisi une liste, l'électeur peut, toujours sur cette même liste :

- ▶ émettre son vote dans la case située en tête de la liste (vote de liste)
- ▶ émettre son vote dans la case située en regard du nom d'un ou de plusieurs candidats titulaires figurant sur la liste choisie (votes nominatifs)
- ▶ émettre son vote dans la case située en regard du nom d'un ou de plusieurs candidats titulaires et dans la case située en regard du nom d'un ou de plusieurs candidats suppléants figurant sur la liste choisie (votes nominatifs)
- ▶ émettre son vote dans la case située en regard du nom d'un ou de plusieurs candidats suppléants figurant sur la liste choisie (votes nominatifs).
- ▶ Si l'électeur a émis un ou plusieurs votes nominatifs, mais qu'il a en même temps émis un vote en tête de la même liste, son vote de liste est considéré comme non avenu.
- ▶ Vous ne pouvez pas voter pour des candidats sur des listes différentes (panachage) ou écrire sur vos bulletins de vote, sans quoi votre bulletin sera nul.

2024, ANNÉE ÉLECTORALE

Le vote par procuration

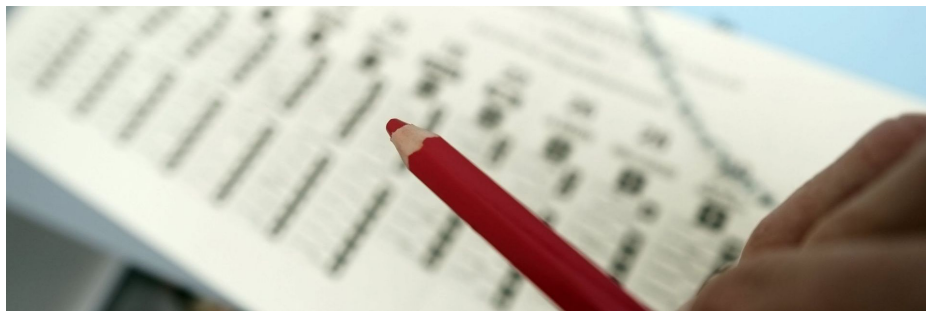
Les électeurs peuvent émettre leur vote en donnant procuration à un autre électeur (article 147bis du Code électoral). De cette manière, le mandataire peut voter au nom du mandant. Le mandataire devra d'abord effectuer son vote dans son propre bureau. Il votera ensuite dans le bureau du mandant. Le jour du scrutin, le mandataire doit, pour pouvoir exercer la procuration dans le bureau de vote du mandant, être en possession du formulaire de procuration complété et signé, ainsi que de son document d'identité et de sa propre convocation qui portera la preuve qu'il a voté (= cachet apposé par son propre bureau de vote). Il est possible de donner procuration à n'importe quel autre électeur. Un électeur ne peut détenir qu'une seule procuration. L'ensemble des motifs et formulaires de procuration sont à retrouver sur le site internet : <https://elections.fgov.be/electeurs-que-faire-en-cas-dindisponibilite-le-jour-du-vote/le-vote-par-procuration>

Composition d'un bureau de vote et de dépouillement

Dans le cadre du déroulement d'un scrutin électoral, deux bureaux sont constitués : un bureau de vote et un bureau de dépouillement. Ceux-ci sont composés d'un président, d'un secrétaire et de plusieurs assesseurs. Ces derniers sont tirés au sort et seront légalement tenus d'assurer le rôle qui leur serait attribué. De même que pour le vote, hors pour motifs impérieux, celui qui se soustrairait à son devoir de citoyen s'engage à des poursuites judiciaires.

Volontariat

Le rôle des différents acteurs d'un bureau de vote ou de dépouillement peut se faire sur base volontaire. Dès lors, si vous souhaitez prendre une part active dans la tenue de ces élections et participer aux différents rouages de notre système électoral, inscrivez-vous dès maintenant sur le site electionslocales.wallonie.be ou rendez-vous à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut.



2024, ANNÉE ÉLECTORALE



Comment rester informé ?

Une plateforme dédiée, electionslocales.wallonie.be, est mise à votre disposition pour vous tenir au courant de toutes les informations institutionnelles relatives aux élections locales. Pour les plus curieux, le site ressourceselections.be offre pléthore d'informations sur les enjeux démocratiques et les ressources disponibles sur internet.

Voter à partir de 16 ans pour les élections européennes?

Les jeunes de 16 à 17 ans accomplis au moment de l'élection, pourraient être invités à participer au scrutin électoral européen sur base volontaire. Les modalités quant à leur inscription restent encore à définir. Si les enjeux politiques vous concernent, n'hésitez pas à suivre l'actualité ou à contacter le responsable des élections à Leuze-en-Hainaut via le 069/66.98.71 ou q.ponchaut@leuze-en-hainaut.be.

À l'orée de cette année électorale 2024, il est impératif de rappeler que voter va bien au-delà d'un simple droit – c'est un devoir envers notre démocratie. Chaque bulletin déposé dans l'urne est une voix de notre pouvoir collectif à influencer le cours des événements. Chaque électeur, quelle que soit son affiliation, détient le pouvoir de sculpter le visage politique de demain. C'est dans ces moments électoraux que la véritable force de notre démocratie se révèle, et c'est par notre participation que nous pouvons façonner notre avenir.

CARNAVAL DES ENFANTS



Prêts pour un voyage imaginaire dans le temps ? Retour à la Belle Epoque ! Moustaches, dentelles et hauts de forme, art nouveau et premiers avions, le centre culturel vous invite à revivre une période du passé réinventée !

Programme :

- ▶ Du 2 au 17 mars : expo en accès libre dans le parc du Coron
- ▶ Du 4 au 8 mars : stage de carnaval pour les enfants de 6 à 10 ans
- ▶ Du 9 au 14 mars : expo photos dans le pavillon du Coron : Leuze d' Antan, de la Belle Epoque à nos jours, présentée par Bernard Teresinski, Didier Jorion et Olivier Baye
- ▶ 16 mars : fête du Carnaval. Venez nous rejoindre pour faire la fête dans le parc du Coron ! De 14h à 17h, enfiler vos plus beaux déguisements. Vous pourrez déguster bobinettes et cacao, et vous plonger dans une Belle Epoque réinventée en compagnie de la Fée Bobinette grâce aux splendides décorations réalisées par l'équipe de bénévole "la Deco Team" !
- ▶ Où ? Parc du Coron (64-72 rue de Condé)

Ces activités sont organisées avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme – Secteur Education permanente, la Ville de Leuze-en- Hainaut, la Bibliothèque Communale, le Plan de Cohésion Sociale, les Bonimenteurs, la Deco Team, le Centre Emeraude, les Galipettes, les services "Le Mesnil" et "L'Echeveau" de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, les élèves de Mme Laura de l'école Notre-Dame de Flobecq, les écoles de l'entité et les enfants de l'Accueil Temps Libre.

Infos: www.cultureleuze.be – 069 66 24 67

Pour rappel, vous pouvez trouver le Balotil (le magazine contenant la programmation du centre culturel) dans les commerces et lieux culturels des environs, ou dans les boîtiers disposés aux quatre coins de l'entité (cartographie des lieux de dépôt des Balotil disponible à l'adresse <https://cultureleuze.be/?Balotil>)

Si vous souhaitez rester informé de l'actualité du centre culturel, n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter!

COMMENT OCCUPER LA VOIE PUBLIQUE EN QUELQUES CLICS !

Vous souhaitez réserver le domaine public à des fins privatives pour un déménagement, une livraison, un conteneur, un échafaudage ou des travaux? Faites votre demande en ligne via la plateforme Eaglebe. Dans un formulaire en ligne (<https://app.eaglebe.com/auth/start>) il vous sera demandé les renseignements suivants :

- ▶ Nom, prénom et numéro de téléphone du demandeur ;
- ▶ Votre numéro national ou votre numéro d'entreprise (n° TVA) ;
- ▶ Motif de la demande : déménagement/livraison/travaux/pose d'un conteneur, d'un échafaudage... ;
- ▶ Adresse exacte concernée par l'occupation temporaire ;
- ▶ Date de début et de fin de l'occupation souhaitée ;
- ▶ Le type d'installation qui occupera la zone (échafaudage/conteneur/lift/grue/wc de chantier...) ;
- ▶ L'emprise occupée au sol calculée en m², c'est-à-dire la longueur X la largeur.

Pour rappel :

- ▶ Les demandes doivent être faites au moins dix jours avant l'occupation du domaine public.
- ▶ Les demandes tardives sont susceptibles d'être refusées. Ce délai comprend les vérifications administratives internes préalables à la délivrance de l'autorisation, la rédaction de l'autorisation, la signature et l'envoi du document.
- ▶ Pour les demandes inférieures à 3 jours, seules les réelles urgences seront acceptées (ex : effondrement, incendie, risque de chute...). Les oublis ne sont pas considérés comme une urgence.
- ▶ Les paiements devront se faire avant la délivrance des autorisations.

Qui procède au placement de la signalisation ?

- ▶ Pour les particuliers, la signalisation routière pourra être placée et retirée par les services communaux et ce, à titre gratuit. Cette information vous sera demandée dans le formulaire. Ensuite, aucune démarche complémentaire ne sera nécessaire.
- ▶ Pour les entreprises et/ou impétrants, le placement, le retrait, la surveillance et l'éclairage éventuel de la signalisation incombent au demandeur conformément au prescrit de l'article 10 du décret du 19 décembre 2007 relatif à la tutelle d'approbation de la Région wallonne sur les règlements complémentaires relatifs aux voies publiques et à la circulation des transports en commun. Pendant cette période, l'entrepreneur sera considéré comme le gardien de la voirie au sens de l'article 1384 du Code civil et pourra engager sa responsabilité civile en cas d'accident survenu sur la voirie concernée.

Dans les deux cas, la signalisation devra être placée au minimum 24 heures avant l'occupation du domaine public

Comment annuler une demande ?

Si votre demande n'a pas encore été traitée, vous pouvez annuler directement celle-ci sur votre portail Eaglebe. Dans le cas contraire, le service Secrétariat général devra être averti par écrit à l'adresse mail : m.vanmoorleghem@leuze-en-hainaut.be, au plus tard 1 jour ouvrable avant le début de l'occupation du domaine public. Dans le cas où les panneaux sont placés par le demandeur lui-même, le service devra également être averti. A défaut, le demandeur ne pourra prétendre à aucun remboursement des sommes payées.

ENSEMBLE POUR DES RUES PROPRES



L'ASBL "Be WAPP" s'engage résolument dans l'amélioration de la propreté publique en Wallonie, mettant en œuvre des initiatives telles que le «Marathon de la propreté». Face à l'importance cruciale de cette problématique, la Ville de Leuze-en-Hainaut, à l'initiative de l'Echevine Mélanie Lepape, participe activement aux différentes campagnes depuis plusieurs années. La récente édition du Marathon de la propreté s'est déroulée du 16 au 20 octobre 2023 dont voici les résultats.

Au cours de cette campagne, 43 sites ont été minutieusement inspectés, mettant en lumière des problématiques telles que des sacs non-conformes, des dépôts sauvages, des dépôts illégaux dans les petites poubelles en centre-ville et dans les conteneurs de cimetière. Nos agents ont identifié 34 contrevenants au cours de cette opération, sensibilisé 110 enfants, équipé 90 fumeurs de cendriers de poche et fourni des distributeurs de sachets à 80 propriétaires de chiens pour faciliter le ramassage des déjections canines. Les équipes ont arpenté pas moins de 42,600 km à pied dans la ville pour mener à bien cette initiative. Merci à eux mais également à Ipalle, BE WAPP, la police locale et le Plan de Cohésion Sociale pour leur soutien.

Les commerces proposant de la nourriture à emporter ont également contribué à cette cause en affichant des panneaux et des affiches encourageant leurs clients à utiliser les poubelles. Ces dispositifs de sensibilisation ont été maintenus en place pendant un mois, du 10 novembre au 10 décembre, et nous saluons leur accueil positif ainsi que leur collaboration précieuse à cette action.

Bien que le marathon soit terminé, la lutte contre les incivilités persiste.

BE WAPP prévoit de nouvelles campagnes, notamment en faveur de champs plus propres. Des panneaux informatifs seront déployés en janvier pour sensibiliser les automobilistes aux dangers engendrés par les cannettes et autres déchets jetés dans les champs et les prairies. Ces débris, une fois coupés par les machines, peuvent contaminer la nourriture des animaux, avec des conséquences dramatiques. De plus, certaines usines peuvent refuser des lots de légumes récoltés si des déchets y sont détectés.

Le Grand Nettoyage de Printemps 2024 est déjà en ligne de mire, programmé du 21 au 24 mars. Les inscriptions «grand public» se tiendront du 12 février au 13 mars, tandis que les Ambassadeurs de la Propreté et les participants des éditions précédentes auront la possibilité de s'inscrire plus tôt, du 29 janvier au 11 février, bénéficiant d'une procédure simplifiée et d'une priorité de choix dans leurs parcours.

Plus d'infos : p.mullie@leuze-en-hainaut.be ou 069/59.02.67

TOURNÉE DES IMMONDICES PAR JOUR

VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT

LU

Chapelle-à-Oie, Blicguy, Pipaix y compris rue de Mortagne, chemin Coco et Hameau de la Planche (Leuze).

MA

Leuze 1 : avenue de la Libération, rue du Centenaire, chaussée de Tournai, rue Erna, rue du Pont de la Cure, rue de Tournai, ruelle des Archers, place du Jeu de Balle, marais du Bernil, rue de Condé, avenue Général Jacques, rue du Bois, rue du Bergeant, rue du Solitaire, enclos des Cytises, avenue Léon Delcoigne, rue Joseph Wauters, Place Albert 1er, rue du Foyer Leuzois, rue des Combattants, avenue Edouard Gosselain, chemin du Bois Périer, avenue de Loudun, chemin de Malametz, chemin de l'Avocat, Bois Courbé, chemin du Sart, chemin du Lapin, avenue des Sports, rue Paul Pastur, rue de l'Obaix, rue de l'Arbre à l'Ecaille, avenue des Cerisiers, rue des Alliés, rue de l'Araucaria et rue Yolande Uyttenhove.

ME

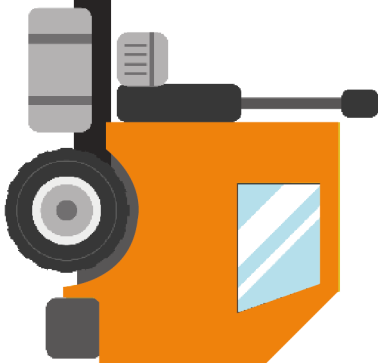
Leuze 2 : Grand-Place, Grand-Rue, rue du Gard, Tour Saint-Pierre, enclos Doyen Dumont, rue du Général Leman, rue du Seuvoir, rue Emile Vandervelde, rue du Rempart, rue Charles Duvivier, rue de la Bonneterie, impasse Denis, ruelle Dieu de Giblot, rue Pont Saint-Martin, avenue de la Wallonie, rue Saint-Martin, rue du Dix Novembre, chemin du Berger, chemin de Beloeil, Pas du Mont d'Or, avenue des Héros Leuzois, zone industrielle de l'Europe, avenue de l'Europe, boulevard du Prince Régent, chemin du Vieux-Pont, zone industrielle du Vieux-Pont, rue du Vieux-Pont, rue d'Ath, marais à la Paille, avenue de la Résistance, rue de Renaix, rue du Leup, rue de la Dendre, rue du Bois Blanc, rue Cacauderie, avenue de la Croix-Rouge, rue de Beloeil, avenue des Flandres, boulevard Paul-Henri Spaak.

JE

Thieulain, Grandmetz, Chapelle-à-Wattines.

VE

Percée de la Rénovation, chemin Motte-à-Faulx, rue du Beau Site, chemin de Melles, Thieulain : Coront, chemin de Melles, Gallaix, Pipaix : rue de la Longue Epine, Willaupuis, Tourpes.



Les déchets doivent être obligatoirement placés dans des sacs-poubelle portant le signe distinctif de la Ville de Leuze-en-Hainaut. Les sacs ne pourront peser plus de **25 kg** et ne contiendront pas d'objets pouvant présenter un danger de blessure lors de leur manipulation. Ils peuvent être déposés sur les trottoirs **AU PLUS TÔT la veille du ramassage à partir de 19H**. Notez que des sacs de 30 litres sont désormais en vente au prix de 5€ le rouleau de 10 sacs. Bien entendu, les sacs de 60 litres restent en vente au prix de 10€ le rouleau.

Plus d'infos : Service Propreté

0473/99.89.87

m.bonnier@leuze-en-hainaut.be

Zoning industriel, 7 à Leuze



Ville de Leuze-en-Hainaut

CALENDRIER DU RAMASSAGE DES POUBELLES 2024 VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT



Pas de ramassage Ville et villages Uniquement ville Jour férié : modification

JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	01	02	03	04

FÉVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
29	30	31	01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	01	02	03

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
29	30	01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	01	02

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
27	28	29	30	31	01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
26	27	28	29	30	31	01
02	03	04	05	06	07	08
09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	01	02	03	04	05	06

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
30	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	01	02	03



S
p
on

Modifications des tournées

Lundi 1^{er} avril  Mardi 2 avril

Mercredi 1^{er} mai  Jeudi 2 mai

Vendredi 1^{er} nov.  Lundi 4 nov.

Lundi 11 nov.  Mardi 12 nov.

Mardi 24 décembre  Lundi 23 décembre

Mercredi 25 décembre  Jeudi 26 décembre

Mardi 31 décembre  Lundi 30 décembre



MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
26	27	28	29	01	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	01	02	03	04	05

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	01	02	03	04

AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
29	30	31	01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	01

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
28	29	30	31	01	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	01

DÉCEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
25	26	27	28	29	30	01
02	03	04	05	06	07	08
09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	01	02	03	04	05





PROPRETÉ : PAV, OUVERTURES GRATUITES... PETIT RAPPEL

Infos générales

Le Plan Wallon des Déchets-Ressources oblige, pour 2025 au plus tard, de séparer les matières organiques de cuisine des autres déchets du sac-poubelle. C'est pourquoi, en collaboration avec l'intercommunale IPALLE, **Leuze-en-Hainaut** offre la possibilité à ses concitoyens de déposer leurs **déchets organiques** séparés de leurs déchets résiduels (habituellement contenus dans le sac-poubelle), dans deux collecteurs distincts, installés dans chaque village et en ville. Ces collecteurs sont appelés **points d'apports volontaires (PAV)**. On y accède avec **une carte à se procurer au recyparc**. Retrouvez toutes les informations concernant les PAV (les emplacements, ce que vous pouvez y jeter...) sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://www.leuze-en-hainaut.be/tout-savoir-sur-les-points-dapports-volontaires/1500>.

Taxe immondices et ouvertures gratuites

Lorsque vous vous acquittez de votre taxe immondices, la Ville de Leuze-en-Hainaut vous offre un certain nombre d'ouvertures gratuites pour les PAV destinés aux déchets résiduels : 10 pour les ménages et 5 pour les personnes isolées. L'accès aux PAV de déchets organiques est gratuit.

Ces ouvertures **s'ajoutent automatiquement** sur votre carte recyparc sans que vous n'ayez de démarche à faire. **Vérifiez** auprès de votre recyparc que vous êtes en possession de la **bonne carte**.

Attention : ces ouvertures gratuites sont valables 1 an. Ainsi, les ouvertures que vous avez reçues en 2023 n'étaient valables que jusqu'au 31/12/23. Celles que vous recevrez pour 2024 seront valables jusqu'au 31/12/2024. Lorsque le solde d'ouvertures de votre carte est épuisé, vous pouvez le recharger auprès de votre recyparc ou sur le site internet www.ipalle.be. Vous pouvez également consulter le solde de votre carte sur ce même site.

Taxe immondices et sacs-poubelle gratuits

Les personnes isolées de **65 ans et plus**, ainsi que les ménages où l'un des conjoints et/ou cohabitants a 65 ans ou plus, reçoivent un rouleau de 10 sacs-poubelle. Il faut avoir **65 ans accomplis au 1^{er} janvier** pour pouvoir bénéficier de ce rouleau. Exemple : lorsque vous avez payé la taxe 2023, il faut avoir minimum 65 ans au 31/12/2023 pour pouvoir bénéficier d'un rouleau de 10 sacs en 2024. Pour les récupérer, vous devez vous présenter à l'administration communale avec **votre carte d'identité**.

Localisation des PAV

Leuze : chemin de Beloeil (près du cimetière), rue l'Araucaria (à proximité du parc), avenue Général Jacques, place Albert 1^{er}, cité de l'Avenue de la Croix Rouge, près du parking de la gare, avenue des Sports (à proximité de la piscine) / **Pipaix** : près du cimetière, au carrefour de la rue des Fourches et de la ruelle du Clerc / **Thieulain** : rue Warde (site de l'ancienne bascule) / **Tourpes** : près de l'église (rue de la Longue Haie) / **Blicquy** : près du jeu de balle / **Chapelle-à-Wattines** : à proximité de l'église / **Chapelle-à-Oie** : à l'angle de la rue du Château et de la rue du Couvent / **Gallaix** : à proximité de l'église / **Grandmetz** : rue Emile Fontaine (près de la place) / **Willaupuis** : près de la plaine de jeux

Vous pouvez également retrouver toutes les informations concernant les PAV sur notre site internet : www.leuze-en-hainaut.be ou sur le site de l'intercommunale Ipalle : www.ipalle.be

STÉPHANIE & NAOMI

0488/570917
0474/941354

PCS@LEUZE-EN-HAINAUT.BE

 PLANDECOHESIONSOCIALELEUZEENHAINAUT



Rue d'Ath 33B - 2ème étage

ACTIVITÉS

POUR SE SENTIR MOINS SEUL

MERCREDI ET JEUDI 14H - 16H

PARCOURS DE RÉINSERTION SOCIO-PROFESSIONNEL

BÉNÉVOLAT

PLATEFORME INTERNET:
WWW.GIVEADAY.BE/FR-BE/LEUZE-EN-HAINAUT

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

1X/MOIS

BOÎTES SENIOR FOCUS,
ALZHEIMER CAFÉ,
CONFÉRENCES, ...

SOEURS COQUELICOT

- CHORALE INTERGÉNÉRATIONNELLE AVEC LE HOME HENRI DESTREBECQ ET LES GALIPETTES
- TECHNIQUES ARTISTIQUES AUPRÈS DES PENSIONNAIRES ET DE LEURS PROCHES

DONNERIE GRATIFERIA

ATELIERS NUMÉRIQUES

MARDI 13H30 - 15H

FORMATION PERMIS DE CONDUIRE THÉORIQUE

REPAIR CAFÉ

4ÈME VENDREDI DU MOIS
(HORS VACANCES SCOLAIRES)

17H - 20H

ALZHEIMER CAFÉ

4ÈME LUNDI DU MOIS
(À PARTIR DU 24/04/23)

ÉPICERIE SOCIALE

ST VINCENT DE PAUL

COORDINATION SOCIALE

RENCONTRES ENTRE ASSOCIATIONS, SERVICES, ...
ACTIFS SUR LA COMMUNE - 4X/AN

SOLIDARITÉ DANS LES VILLAGES - QUARTIERS

LA CÉRÉMONIE DES "CARLOS D'OR"



Chaque année, le mois de novembre réserve une journée particulière au home Henri Destrebecq avec la tant attendue « fête des aînés », et cette année n'a pas dérogé à la tradition. Le jeudi 9, les résidents ont célébré cette occasion spéciale lors d'un repas festif qui a régalié les papilles et égayé les esprits.

L'événement était placé sous le thème de la « cérémonie des Carlos d'or », en hommage à la mascotte bien-aimée des résidents (voire le numéro précédent du Fil De Leuze). Les résidents ont fait preuve de véritables talents d'acteurs, se pliant avec entrain aux exigences du cinéma pour offrir des moments de plaisir et de divertissement à tous les participants.

La journée s'est articulée autour de trois catégories de films, chacune offrant une performance mémorable :

Le Film d'Action :

James Bond (rencontre de l'Agent 007 et James Bond girl)

Indiana Jones (scène d'ouverture)

Le Film Romantique :

Titanic (Scène mythique de la proue)

Dirty Dancing (danse finale)

Le Film Humoristique :

Les gendarmes et les extraterrestres (scène de la chorale)

La grande vadrouille (scène des bains turcs)

Le maître de cérémonie a orchestré l'événement avec brio, présentant chaque catégorie avec l'entrain d'un professionnel et gardant le suspense jusqu'à l'ouverture de l'enveloppe révélant les vainqueurs.

Malgré quelques scènes manquées entraînant des fous rires en cascade et un bêtisier improvisé, le résultat final a été salué pour sa qualité. « *On s'est amusés comme des gamins* », s'exclame Roger. Les spectateurs ont été conquis par cette expérience cinématographique inédite, passant une journée empreinte de convivialité, de plaisirs gustatifs, de rires contagieux et de joie partagée. La « fête des aînés » au Home Henri Destrebecq s'est ainsi inscrite comme un moment privilégié dans le calendrier annuel, où l'enthousiasme et la créativité ont offert une parenthèse enchantée à tous les participants.

VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT

**CENTRE DE
VACANCES
COMMUNAL**

THÈME : LE CARNAVAL

SITE: ECOLE DU REMPART

**26/02 AU 01/03
2024**

50€/ENFANT

INFOS : 069/66.98.69
ENSEIGNEMENT@LEUZE-EN-HAINAUT.BE

Une bonne relation bancaire se construit ensemble.



FINTRO

GRUPE BNP PARIBAS 

PROCHE ET PRO.

**Même si nous travaillons avec les chiffres,
ce sont les gens derrière ceux-ci qui
comptent vraiment.**

Vous êtes à la recherche d'un vrai partenaire de confiance pour toutes vos activités bancaires ? Quelqu'un qui vous conseille, aussi bien à titre privé que professionnel, aujourd'hui et demain, en connaissance de cause ? N'hésitez pas à me contacter : je me ferai un plaisir de vous aider dans mon agence Fintro.



Fintro Leuze-Hainaut

Rue de Condé 6, 7900 Leuze-Hainaut
T +32 69 67 21 70

abileuzeservices@fintro.be

[facebook.com/FintroLeuzeEnHainautChenut](https://www.facebook.com/FintroLeuzeEnHainautChenut)

68772398 | 54316

Abi Leuze Services SRL – votre agent bancaire et courtier en assurances – RPM 0436.825.048
Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA. E.R. : Isabelle Réman, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles - TVA BE 0403.199.702 - RPM Bruxelles

LES INFOS DE VOTRE COMMUNE

Lieux de camp

Les mouvements de jeunesse lancent un appel! Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment ou d'un terrain qui peut être mis à disposition de mouvements de jeunesse durant l'été, merci de prendre contact avec Stéphanie Laurent – coordinatrice du service jeunesse : s.laurent@leuze-en-hainaut.be



Blind test pour le jumelage Leuze-Loudun

Le samedi 17 février prochain, à partir de 19h à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, aura lieu un « méga blind test » au profit du jumelage Leuze-Loudun. Il s'agit d'un grand quizz musical retraçant tous les hits des 80 dernières années ! Envie d'y participer ?

Constituez une équipe de 6 à 8 personnes et venez vous amuser sur des thèmes variés et inédits, dans une ambiance qu'on vous promet mémorable ! PAF : 30€ par équipe.

Infos et réservations : jumelage-leuze-loudun@outlook.com



Se sentir moins seul

Café-papote, balades nature, sorties découvertes, ateliers cuisines, bien-être, créatifs, goûter thématiques, tricot, jeux de société...

Tous les mercredis et jeudis de 14h à 16H, le Plan de Cohésion Sociale vous accueille pour partager des moments de vie afin de vous sentir moins seul(e).

Lieu : local cohesio rue d'ath 33B – 2ème étage (ascenseur).

Contact : Naomi au 0474/94.13.54 ou via pcs@leuze-en-hainaut.be

Infos du Conseil des Aînés

> A vos agendas : conférence le 18 avril

Dans le cadre de ses activités, le CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés) de Leuze-en-Hainaut organise une après-midi de sensibilisation à la sécurité routière destinée aux seniors. Celle-ci aura lieu le jeudi 18 avril à 14h au pavillon du parc du Coron, rue de Condé à Leuze. Elle sera donnée par l'ASWR (Agence Wallonne pour la Sécurité Routière).

Pour des questions d'organisation, il est souhaitable de réserver : Anny Doye : 0495/308.361 ou Gery Baele : 0471/623.217.

> Alzheimer Café

Pour des facilités d'organisation et afin d'être mieux à l'écoute des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs proches, les rencontres sont délocalisées. Celles-ci auront lieu dès janvier à la salle Jean-Pol Renard, CPAS, rue Tour Saint Pierre (derrière la caserne des pompiers) à Leuze, le dernier lundi du mois de 14h à 16h (hors congés).

Dates : 22 janvier – 25 mars – 22 avril – 27 mai – 24 juin – 23 septembre – 25 novembre.

Infos : Anny Doye : 0495/308.361 ou Marilou Visée : 0497/709.200

LES INFOS DE VOTRE COMMUNE

Arbre des enfants

Le 25 novembre 2023, jour de la Sainte Catherine, l'arbre des enfants a été planté dans le Parc Saint-Martin situé à l'angle de la rue Saint-Martin et du chemin de Beloeil. Au printemps, cet arbre de Judée (*cercis siliquastrum*) se couvrira de jolies grappes de fleurs roses. Malgré la pluie tombée en abondance en novembre, la plantation d'un parterre fleuri a eu lieu à proximité de l'arbre. N'hésitez pas à profiter des floraisons qui s'étaleront de mars à octobre, lors de votre passage dans le parc.



Une fête champêtre pour Ouagadougou

Le dimanche 21 avril dès 12h, le comité de jumelage Leuze-Ouagadougou vous invite à sa première fête champêtre qui aura lieu au parc du Coron à Leuze.

Au programme : repas africain – animations diverses – danses africaines – djembé – artisanat, etc.

Infos : Anny Doye – 0495/308.361.

Le coin des geeks

Le service environnement de la Ville de Leuze-en-Hainaut a récemment créé sa propre page facebook. N'hésitez pas à les suivre pour ne rater aucune info concernant, entre autres :

- > Les économies d'énergie et primes existantes
- > Le tri et le recyclage des déchets
- > La propreté publique
- > La biodiversité
- > La promotion de circuits courts

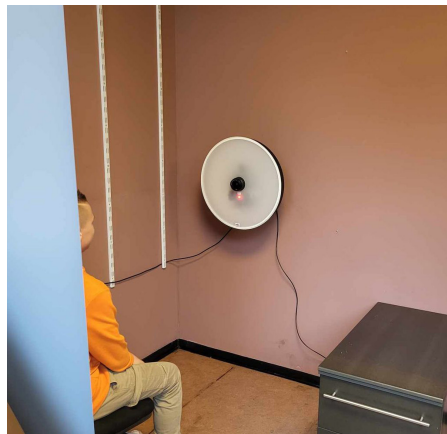
Nous vous conseillons également de télécharger deux applications:

RECYCLE, pour sortir vos sacs poubelle, vos pmc et vos cartons au bon moment !

Vous avez découvert un dépôt sauvage? Signalez-le directement via l'application FIX MY STREET WALLONIE .

Photos d'identité : un dispositif gratuit

Le service Population dispose désormais d'un dispositif pour prendre vos photos pour vos cartes d'identité et passeports. Ce service est gratuit. Attention, pour la confection de vos permis de conduire, vous devez encore vous présenter avec vos propres photos.



LES INFOS DE VOTRE COMMUNE

PFAS : Invitation à participer à une étude scientifique de prélèvements sanguins

Les récentes enquêtes sur la concentration en PFAS dans certains réseaux de distribution d'eau ont soulevé bon nombre d'inquiétudes dans la population concernée. Afin d'évaluer l'impact sur la santé, l'Institut Scientifique de Service Public a été diligenté par le Gouvernement wallon afin de mener une campagne de prélèvements d'échantillons de sang. Les résultats permettront d'évaluer l'exposition aux PFAS de la population résidant dans la zone desservie par le château d'eau de Chièvres mais également de déterminer si cette population est plus imprégnée (et donc surexposée) que la population générale wallonne. Cette étude permettra également de mettre en lumière si certains comportements de vie (exemple les habitudes alimentaires) influencent la présence de ces substances dans le corps humain. Ces dernières informations seront très utiles pour orienter les mesures de prévention et de réduction des risques liées à ces substances.

Cette étude est gratuite et se déroule de janvier à mars 2024.

Qui est concerné?

Les habitants ayant été alimentés à un moment donné par de l'eau de consommation dont la concentration en PFAS a dépassé la future norme de 100 ng/L (qui rentrera en vigueur le 12/01/2026). Un fichier reprenant les rues concernées se trouve sur notre site internet. Cette étude est ouverte à toutes les classes d'âge. Toutes les informations pratiques ainsi que les modalités d'inscriptions se trouvent sur notre site internet : <https://www.leuze-en-hainaut.be/actualite/2427/pfas-invitation-participer-une-etude-scientifique-de-prelevements-sanguins>

**Déchets ménagers : nouveauté**

Depuis le 1^{er} janvier 2024, une directive européenne interdit de jeter les déchets organiques de cuisine avec les ordures ménagères. Les déchets organiques issus de nos cuisines représentent à eux seuls 30 % du poids total des déchets ménagers ! De quoi s'agit-il ?

- > Les déchets de préparations : coquilles d'œufs, épluchures de fruits et légumes, marcs de café, filtres de thé...
- > Les restes de repas crus et cuits
- > Les denrées non consommables : carcasse de poulet, aliments avariés sans emballages.
- > Les essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier usagés

Que faire avec? Le compostage à domicile ou le compostage de quartier sont deux solutions. Ils permettent d'obtenir un engrais naturel et d'éviter les déplacements vers les PAV ou les recyparcs. Envie de débiter ? Ipalle peut vous accompagner : compost@ipalle.be

Si vous n'êtes pas en mesure de composter, vous pouvez apporter vos déchets de cuisine au PAV ou au recyparc (voir page 14). Les matières collectées seront traitées au sein d'une unité de biométhanisation pour produire de l'électricité. Besoin de localiser les PAV ou d'obtenir plus d'informations ? www.ipalle.be
Et si tout d'abord nous produisions moins de déchets ? Retrouvez comment moins gaspiller et faire des économies sur www.ipalle.be rubrique « zéro déchet »! Bon tri.



“



Dans le cadre de mes fonctions, je constate au quotidien l'impact profond des élections sur notre société. Ces rendez-vous démocratiques sont bien plus que des scrutins périodiques : ils constituent le ciment même de nos valeurs et de notre engagement citoyen. Les élections nous offrent une voix, un moyen d'influencer les décisions qui façonneront nos vies. Elles donnent à tous la possibilité de choisir des représentants qui comprendront et défendront au mieux les intérêts de chacun. Cependant, pour que ce processus soit vraiment efficace, il est essentiel que chaque individu participe. Voter n'est pas seulement un droit, mais un devoir citoyen. L'abstention affaiblit la démocratie en privant la société de perspectives diverses et en limitant la légitimité des élus. En tant qu'échevin de l'enseignement et de la culture, je m'engage à promouvoir l'éducation civique pour préparer tous les élèves à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. Gardons toujours à l'esprit que voter est un moyen essentiel de protéger et d'exercer sa liberté! **Willy Hourez (MR) - Echevin**

”

“



L'année 2024 qui débute sera une année particulièrement importante pour notre démocratie. Nous serons appelés à aller aux urnes pour tous les niveaux de pouvoir et ainsi à renouveler nos représentants. Cela sera également l'occasion pour nous de présenter notre bilan et de vous convaincre de notre vision pour l'avenir de notre ville. Il suffit de regarder dans notre passé ou ailleurs sur la planète pour se rendre compte que le fait que chaque femme et chaque homme puisse s'exprimer librement, créer une liste électorale, voter en toute connaissance de cause n'est pas une évidence fondamentale mais est le fruit de nombreux combats sociaux. Ces droits se cultivent, en s'impliquant comme assesseur ou président de bureau de vote, en se présentant sur une liste électorale, en soutenant un candidat... Chaque geste compte pour garder notre démocratie vivante et dynamique. Cette élection sera également un moment particulier car pour la première fois, les jeunes à partir de 16 ans pourront voter pour les élections européennes où tant d'enjeux se décident pour eux (politique climatique, fiscalité, numérique...). A nous de bien les accompagner dans leurs premiers pas électoraux. Bonne année à tous! **Nicolas Dumont (Idées) - Echevin**

”



“



*2024 sera une année chargée électoralement avec le remplacement des parlements européen, fédéral et régional dans un premier temps et des conseils provinciaux et communaux dans un second temps. Voter reste un acte citoyen important qu'il faut poser avec tout le sérieux nécessaire. Non, les politiciens ne sont pas tous les mêmes ni tous pourris ! S'informer, remettre en cause ses certitudes, interroger les politiques sur leurs propositions, voire même participer aux débats citoyens et à la constitution des programmes sont des moyens de voter « en connaissance de cause ». Et ça ne s'improvise pas... La politique devrait occuper chaque citoyen un peu plus qu'un dimanche matin tous les 4 ou 6 ans... Chez Ecolo nous croyons fermement que la politique est l'affaire de tous les citoyens et que la participation citoyenne doit être renforcée. Comme il y a 6 ans, chez Ecolo, le programme sera co-construit avec les citoyens lors de plusieurs « Dimanches Participatifs Leuzois ». C'est enfin l'occasion de faire entendre votre voix et de participer au nécessaire changement de cap politique à Leuze. **Baptiste Leroy, Samuel Batteux et Ingrid Deregnaucourt (Ecolo) - Conseillers communaux***

”

“



*En juin et octobre 24 les citoyens belges de plus de 18 ans voteront lors des élections législatives fédérales-régionales, 16 ans pour les européennes. Les élections communales se dérouleront aussi en 24. Ce n'est pas une contrainte mais une participation à la vie citoyenne et démocratique. Nous avons la chance d'habiter un pays où le vote est permis, encouragé. Son déroulement complet est vérifié démocratiquement à chaque étape de sa réalisation. Des citoyens sont effectivement présents pour vérifier que les bulletins de vote sont bien corrects avant d'être confiés à l'électeur. Ils vérifient qu'aucun geste ne vient troubler la quiétude et la bonne réalisation du vote. Le dépouillement des urnes se fait également sous le contrôle de citoyens. Les opérations doivent impérativement fonctionner parfaitement sous la houlette du bureau principal pour chaque commune. Les bureaux de vote et de dépouillement comprennent les postes de président, secrétaire et assesseurs. Les électeurs âgés de plus de 18 ans sont invités à venir voter. Nouveau : les électeurs de 16 à 18 ans pourront voter pour les élections européennes. C'est important que chacun s'exprime de façon claire et en respectant les règles. Ne laissons pas passer la chance de pouvoir participer aux scrutins. **Michel Massart (PS) - Conseiller Communal***

”



Ville de Leuze-en-Hainaut



Chaque 1^{er} Dimanche du mois

MARCHÉ

des **PRODUCTEURS**
Locaux



069/66.98.84

Venez découvrir sur l'**Esplanade de LeuzArena** de magnifiques produits de producteurs et artisans de **Leuze et ses environs** qui font la richesse de notre terroir.

Grâce à ce marché, vous mangez sainement, en respectant l'environnement et en faisant vivre des familles proches de chez vous.

CALENDRIER 2024

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
7	4	3	7	1*	2
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
7	4	1	6	3	1



EXCEPTIONNELLEMENT LE MARCHÉ DE MAI AURA LIEU LE MERCREDI 1^{ER} MAI
LORS DE LEUZE-EN-FLORALIE SUR LA PLACE DU JEU DE BALLE.